

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mai 2023

Absentes excusées : MICHEL Valérie, MOUNIER Sandrine (pouvoir à CLOT Karine)
La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mr SEUX Thierry a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES – Administration générale

➤ **Emprunt Crédit Agricole Centre Est**

Dans le cadre des travaux de réaménagement et extension de la salle multi-activités, 4 établissements bancaires (Banque Postale, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes et Crédit Agricole Centre-Est) ont été sollicités pour un emprunt de 350 000,00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal (13 voix pour, Simon BECHERAS ne prenant pas part au vote) a retenu la proposition du Crédit Agricole Centre-Est pour un montant de 350 000,00 € sur 15 ans, avec un taux d'intérêt moins élevé que les 3 autres banques.

COMMUNICATION

- Dans le cadre de la refonte du site internet, la commission est en train de réaliser les articles permettant ainsi de préparer la prochaine rencontre avec le prestataire 6TEMATIK.
- Concernant le concours sur les gentils, il a été retenu les noms de Talençois et Talençoise (en 1^{ère} place à 60 % des votants).

SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE

➤ **Cantine – Garderie 2023/2024**

- *Retour sur étude changement prestataire cantine* : Suite au questionnaire « Votre point de vue sur le changement du restaurateur scolaire » envoyé aux familles, les retours étant majoritairement positifs pour conserver notre prestataire actuel en raison de la souplesse des inscriptions, de la proximité et du social ; convaincu de la démarche de l'ESAT pour offrir une prestation adaptée à nos besoins et soucieux d'évoluer pour nous satisfaire davantage et améliorer la qualité de leurs services (circuit court, produits bio...), les parents délégués ainsi que la mairie ont suivi la majorité des retours des questionnaires afin de continuer avec ce prestataire pour la rentrée prochaine.
- *Tarifs* : dans un contexte de tensions importantes sur les prix d'achat des denrées alimentaires ainsi que sur le coût des énergies et une hausse de + 6 % appliquée par le prestataire ; il est décidé une revalorisation du prix du repas cantine, soit :

Enfant	5,60 € (repas & garderie compris)
Majoration de 2,00 € supplémentaire pour les réservations hors délai	
Adulte	6,00 €

- Le fonctionnement ainsi que les tarifs de la garderie restent inchangés. Délibération est prise à l'unanimité.

URBANISME

- La commission a examiné 1 demande de permis de construire modificatif :
 - Déplacement d'une baie vitrée (rue du Viognier)
- 2 déclarations préalables
 - Pose panneaux photovoltaïques (chemin d'Ardoix)
 - Pose panneaux photovoltaïques (route d'Annonay)
- PLUiH : un atelier aura lieu le 13 juin 2023.

BATIMENTS - TRAVAUX

- **Réaménagement & extension salle multi-activités** : l'appel d'offres aux entreprises sera mis en ligne entre le 15 et le 20 juin 2023.
- **Vidéo protection** : notre demande de subvention au titre de la DETR/FIPD 2023 n'a pas été retenue. Un nouveau dossier sera déposé sur 2024.

DIVERS

- **Opération brioches 2023**
La commune ne participera pas à la distribution des brioches cette année.
- **Journée citoyenne**
Suite à la journée citoyenne du samedi 29 avril, des petits travaux d'entretien sont à prévoir prochainement.
- Suite à un dysfonctionnement des cloches, l'entreprise PACCARD doit intervenir pour le réglage de l'horloge.

La séance est levée à 22h

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 3 juillet 2023 à 20h.